



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre déléguée

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

19 mars 2022

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées,
chargée de la mémoire et des anciens combattants

1) Il y a 60 ans, après un long processus et de difficiles négociations, dans un contexte d'exacerbation des violences, des accords étaient signés entre les représentants du Gouvernement de la République française et ceux du Gouvernement provisoire de la République algérienne.

2) Signés le 18 mars 1962, les accords d'Evian prévoyaient un cessez-le-feu applicable dès le 19 mars à midi sur tout le territoire algérien. La paix n'était pas encore là mais un horizon se dégagait pour la sortie de guerre.

3) Avec tous les bouleversements que cela impliquait. Avec tous les drames intimes et collectifs qui ont surgi. Avec les violences et le cycle des représailles qui ne se sont pas éteints après le 19 mars.

4) Pour beaucoup, sur les deux rives de la Méditerranée, il y eut un avant et un après. Il y eut une multitude de sentiments, une avalanche de ressentiments, une pluralité de réactions et de douleurs, le voisinage du soulagement et de la détresse. Cette diversité et ces blessures sont la source de la mémoire plurielle et fragmentée de la Guerre d'Algérie.

5) Pour des milliers de soldats, des appelés et rappelés du contingent, des militaires de carrière, des forces de l'ordre de métropole et d'Afrique du Nord, c'était la possibilité d'un retour prochain dans leur foyer, c'était aussi pour certains l'amertume de la situation militaire.

6) Près de 30 000 d'entre eux avaient été tués, près de 70 000 blessés. Parmi ceux qui en sont revenus, aucun n'a oublié ce qu'il a vu, ce qu'il a vécu, ce qu'il a entendu. Près de deux millions d'appelés et de rappelés ont servi en Afrique du Nord, pendant 18, 28 ou 30 mois. Etudiants, jeunes cadres, ouvriers, agriculteurs, artisans, employés, c'est toute une génération, toute une société, qui a été marquée par cette guerre et qui le reste aujourd'hui. Notre France en est l'héritière.

7) Pour les harkis, pour les soldats membres des formations supplétives, cette date marque le début d'une tragédie. Pour beaucoup, ce fut l'heure de la violence et des représailles. Pour d'autres, ce fut l'exil, l'abandon d'une terre aimée puis l'indifférence voire le mépris sur une terre qui les a mal accueillis. Par la parole du Chef de l'Etat et par la loi, la République a reconnu la singularité du sort des harkis et a ouvert le temps du pardon.

8) Il n'est pas un pied-noir, pas un rapatrié d'Algérie qui n'ait oublié la terre évanouie de ses parents. Ils ont vécu un douloureux exil, ils ont vu leur monde s'engloutir. Ils ont connu et souffert des violences après le 19 mars. Il y eut le drame de la rue d'Isly, le 26 mars 1962, dont le caractère impardonnable a été récemment reconnu par le chef de l'Etat. Il y eut les massacres d'Oran, le 5 juillet 1962. En redisant son attachement aux rapatriés et à leurs familles, la République a rappelé avec force les douleurs de l'exil et les conditions d'arrivée en métropole.

9) Les mémoires de la Guerre d'Algérie sont douloureuses mais elles sont précieuses. Notre mission collective est de porter un regard lucide sur les blessures du passé, de poursuivre le travail d'histoire, de vérité et de réconciliation.

10) Pour ce 60^{ème} anniversaire, le Mémorial national de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie situé à Paris, quai Branly, a été rénové et embelli. Ainsi, ce lieu de mémoire rend hommage aux victimes civiles et militaires, facilite la pédagogie et invite à la transmission.

11) Pour ce 60^{ème} anniversaire, nous prenons collectivement l'engagement de continuer à enseigner la Guerre d'Algérie, de faciliter l'accès aux archives, de mettre en valeur les témoignages, d'expliquer les faits et les événements, de regarder l'histoire en face, de faire dialoguer les mémoires.

12) Pour le 60^{ème} anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie, la France a besoin de se retrouver sereinement en un lieu et en un temps commun, de se rassembler sans polémique autour de tous ceux qui ont été touchés par ce conflit, de faire unité autour du souvenir et de la transmission. Ainsi, le 18 octobre 2022, un hommage national sera organisé. A une date symbolique, celle de l'anniversaire de la promulgation de la loi reconnaissant officiellement le caractère de guerre et de combats aux événements d'Afrique du Nord, un texte qui mettait fin aux non-dits et aux litotes.

13) Aujourd'hui, 19 mars 2022, partout en France, nous nous souvenons et nous rendons hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.